

SEANCE N° 7/2020 DU 25 NOVEMBRE 2020

Début de la séance: 9.00 heures

Présents:

C S V

WOLTER Michel, bourgmestre
PIRROTTE Frank, échevin
STURM Richard, échevin
SCHOLLER Guy, conseiller
BRUCH Jean-Marie, conseiller
HAMES Joseph, conseiller
SCHMIT Danielle, conseillère, excusée
(procuration à M. PIRROTTE)

L S A P

CRUCHTEN Yves, conseiller
RUCKERT Arsène, conseiller
THILL Jos, conseiller
DUPREL Mireille, conseillère
THIRY-DE BERNARDI Monique, conseillère

DÉI GRÉNG

SIEBENALER-THILL Josée-Anne, échevine
KIHN Anne, conseillère

D P

FUNCK Nico, conseiller

ORDRE DU JOUR:

Séance publique :

- 1 Communications du collège échevinal.
- 2 Aménagement du centre de Clemency - 4/625/221313/17005 - Présentation et vote sur le projet avec devis.
- 3 Aménagement du centre de Clemency - 4/625/221313/17005 - Vote sur un crédit supplémentaire de 200 000€ pour l'année 2020.
- 4 Réfection du terrain de tennis à Clemency – 4/821/221311/20002 – Présentation et vote sur le projet avec devis.

- 5 Esch 2022 – Participation de la commune de Käerjeng - Présentation des projets avec devis pour les années 2020 et 2021, et décision de charger le collège des bourgmestre et échevins de l'organisation des projets.
- 6 Règlements temporaires de la circulation, édictés par le conseil communal.
- 7 Règlements temporaires de la circulation, édictés par le collège des bourgmestre et échevins.
- 8 Questions et réponses.

Séance publique :

1 Communications du collège échevinal.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Cette année, nous célébrons la plus grande fête pour retraités, la « Rentnerfeier », de l'histoire de notre Commune. Au cours des dernières années, en moyenne 400 à 450 citoyens ont pris part à cette traditionnelle fête. Étant donné que cette année, la « Rentnerfeier » ne peut pas être célébrée sous sa forme habituelle, en raison de la pandémie du Covid-19, le collège échevinal a décidé d'envoyer aux retraités de notre Commune, des bons qui peuvent être échangés dans les restaurants locaux dès leur réouverture. Ces bons peuvent également être utilisés pour la livraison d'un repas. Ainsi, environ 1050 citoyens participeront à la « Rentnerfeier » virtuelle 2020. Au nom du conseil communal, je souhaite une belle fête à tous nos retraités.

2 Aménagement du centre de Clemency - 4/625/221313/17005 - Présentation et vote sur le projet avec devis.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Le point le plus important à l'ordre du jour d'aujourd'hui concerne l'aménagement du centre de Clemency. Depuis la fusion communale en 2012, beaucoup a été investi dans les localités de Fingig et Clemency. Aujourd'hui, nous tirons un trait provisoire sous les investissements pour l'aménagement du centre de Clemency.

Depuis 2012, le plan directeur est mis en œuvre de manière cohérente et, d'ici 2023, nous aurons investi au total environ 20 millions d'euros dans le centre de Clemency. Ce montant ne tient pas compte de la maison relais, la construction de cette structure ayant été décidée par le conseil communal de Clemency avant la fusion communale. Pour 4,9 millions d'euros, nous avons construit un nouveau bâtiment scolaire pour les classes de l'éducation précoce et de l'enseignement fondamental. Un grand parking a été construit pour un coût de 1,8 million d'euros. En 2017 et 2018, environ 400 000 euros ont été investis dans des travaux techniques liés à l'école, y compris dans le cadre de la réglementation de la protection des eaux. 160 000 euros supplémentaires ont été consacrés à la préparation de la construction du nouveau hall polyvalent et du raccordement aux réseaux souterrains, ainsi qu'à la construction d'un transformateur, de garages et d'un box à vélos. Le nouveau hall polyvalent est actuellement en phase de construction, ce projet coûtera 9 millions d'euros.

Aujourd'hui, nous entrons dans la phase suivante du projet, avec la planification des environs immédiats de l'école et du lieu culturel. Ce projet a un coût estimé à 4,5 millions d'euros, dont environ 600 000 euros ont déjà été investis. Nous souhaitons à présent soumettre au conseil communal, pour approbation, un projet unique avec une estimation des coûts.

Le présent projet prévoit la construction d'une aire de jeux dans la cour de l'école. Il comprend également la conception des abords immédiats du hall polyvalent, ce qui profitera à la vie associative de Clemency, et la création d'un parc entre le parking et les bâtiments scolaires. Lorsque ce projet aura été achevé dans 3 à 4 ans, nous aurons investi un peu plus de 20 millions d'euros, et il ne restera plus qu'à rénover la salle de sport. Nous aurons donc tenu la promesse que nous avons faite aux citoyens de Clemency avant la fusion, et aménagé complètement le centre de Clemency.

Notre architecte communal Paul Scharlé va maintenant nous expliquer les détails du projet.

Paul SCHARLÉ (architecte communal) : Le projet qui aujourd'hui est soumis au vote, porte sur la connexion urbanistique des différents bâtiments du site. La zone est assez grande, c'est pourquoi nous avons divisé le projet en quatre parties.

La première partie comprend les bassins de rétention souterrains, déjà mis en œuvre en 2017. Le coût s'était élevé à 407 000 euros. En 2019, nous avons commencé la deuxième partie, la construction d'un bâtiment pour un transformateur, avec des garages intégrés et un box à vélos. Le coût d'environ 160 000 euros comprend également le raccordement des bâtiments individuels au transformateur et aux réseaux souterrains.

La troisième partie se concentre sur les connexions entre les différents sites. Actuellement, le parking n'est relié au campus que par un escalier étroit à côté du bâtiment préscolaire ou par la rue de Sélange.

Dans une première phase, probablement en 2022, la cour de récréation sera aménagée. Une aire de jeu considérable avec espaces verts et des possibilités pour s'asseoir y sont prévus. Les escaliers menant aux deux bâtiments scolaires seront remplacés par des rampes. La cour de récréation de la rue de l'Église ne sera pas modifiée.

L'aménagement de la pente entre le hall polyvalent et le parking débutera en hiver 2020. Une connexion y sera créée au moyen de deux escaliers et une plate-forme à côté du nouveau hall polyvalent, ceux-ci pourront être utilisés à diverses fins.

La quatrième partie concerne la conception des alentours immédiats du nouveau hall polyvalent. Cette partie est assez onéreuse par rapport aux autres parties, ce qui est dû, entre autres, au fait que l'on choisit des matériaux qui prennent en compte l'aspect du hall polyvalent.

Au total, nous supposons une estimation des coûts de 4 580 000 euros pour ce projet. Enfin, il convient de mentionner que dans les années 2024-2026 la rénovation de la salle de sport est à prévoir.

Conseiller Yves CRUCHTEN (LSAP): Merci pour la présentation détaillée. Permettez-moi une petite remarque. Malheureusement, les plans étaient très difficiles à voir dans les documents dont nous disposions. À l'avenir, je suggère d'envoyer aux conseillers les plans dans leur taille originale.

Nous soutenons pleinement l'aménagement du centre de Clemency. Cependant, nous nous demandons sur quoi nous votons réellement aujourd'hui. Une partie de ce qui vient d'être présenté a déjà été construite. Nous voudrions donc inviter le collègue échevinal à soumettre les projets au conseil communal pour approbation avant qu'ils soient entamés. Ce n'est pas la première fois qu'on nous demande de commenter un projet qui est sur le point d'être inauguré. Je me souviens du chemin reliant le campus «Op Acker» et l'école de musique. Néanmoins, nous soutenons le projet dans son ensemble.

Lorsque j'ai voulu me faire une idée sur place, j'ai été approché par le propriétaire de la maison située à côté du garage. Comme on le sait, il y a eu des problèmes lors de la démolition de l'ancien garage, vu que des panneaux d'Eternit n'ont pas été éliminés conformément aux règles et une contamination par l'amiante s'est peut-être produite. Le collègue échevinal nous a informés qu'aucune contamination n'a pu être trouvée dans les échantillons d'air. Cependant, le propriétaire a constaté, grâce à des échantillons de sol effectués, que son jardin pourrait être contaminé. Je ne suis pas un expert dans ce domaine et je ne peux donc pas juger quels échantillons sont décisifs. Ce qui est certain, c'est que l'entreprise mandatée n'a pas travaillé conformément aux règles, et bien que la Commune n'ait pas effectué les travaux elle-même, elle reste en partie responsable. Je recommande au collègue échevinal d'écouter les préoccupations des citoyens.

J'ai également constaté que le chantier pour la construction du nouveau hall polyvalent était tout sauf propre et sécurisé. La laine de verre s'est répandue partout, alors que celle-ci n'est pas totalement inoffensive. De plus, il y a beaucoup de mousse de polystyrène qui traîne, de sorte que de petites boules blanches ont été dispersées par le vent dans les alentours. Il faut ordonner à l'entreprise qui exécute les travaux de nettoyer la zone autour du chantier et de s'assurer que les déchets ne soient pas emportés par le vent. Dans ce contexte, je tiens également à noter qu'il est important de séparer les différents matériaux lors des travaux de démolition, au lieu de simplement tout conduire dans un conteneur à la décharge.

Enfin, je tiens à préciser une fois de plus que nous sommes favorables au projet lui-même. Nous sommes heureux que les écoliers de Clemency et de Fingig disposent désormais d'une belle aire de jeux dans leur cour d'école, après qu'un projet considérable ait déjà été mis en œuvre sur le campus de l'école à Bascharage.

Échevine Josée-Anne SIEBENALER-THILL (déi gréng): Je voudrais répondre au commentaire de M. Cruchten concernant les travaux de démolition de l'ancienne école préscolaire. Nous avons spécialement opté pour l'économie circulaire afin de garantir la séparation et la récupération des matériaux. Malheureusement, cette idée n'a pas été mise en œuvre comme nous l'avions imaginé. Après avoir remarqué que la mousse de polystyrène traînait partout, j'ai immédiatement demandé à M. Scharlé de contacter le chef de chantier et de lui demander à ce que les déchets soient ramassés et correctement éliminés.

Conseiller Yves CRUCHTEN (LSAP): Je suis heureux que le collège échevinal ait déjà pris des précautions à ce sujet. Je voudrais également ajouter que le chantier n'est pas correctement sécurisé. Quand j'y étais, certaines grilles étaient ouvertes permettant ainsi un accès facile au chantier.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): S'il n'y a plus d'autres interventions, je suis un peu surpris. Compte tenu de l'importance et de l'ampleur de ce projet tourné vers l'avenir, je me serais attendu à ce qu'il y ait plus de commentaires. À mon avis, c'est le plus beau projet que nous ayons réalisé en dix ans depuis la fusion. La satisfaction n'est alors probablement que de mon côté.

Échevine Josée-Anne SIEBENALER-THILL (déi gréng): Au nom de mon parti, je voudrais souligner que la fraction des verts aussi, apprécie vraiment le réaménagement du centre de Clemency par l'investissement dans des nouvelles infrastructures comme à Bascharage; un nouvel hall polyvalent et une infrastructure scolaire moderne, sans oublier la nouvelle cour de récréation, l'abri pour vélos et l'aménagement des bassins de rétentions. Ce projet coûte cher, mais il vaut son prix.

Conseiller Arsène RUCKERT (LSAP): Je dois faire une petite rectification. Le concept global a déjà été approuvé par le conseil communal, et nous avons soutenu chaque projet. Il ne fait aucun doute que nous approuvons le concept et nous sommes tout aussi enthousiasmés par ce beau projet.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Je voudrais répondre à M. Cruchten que les dépenses déjà engagées dans le cadre de ce projet étaient incluses dans le budget. Aujourd'hui, nous avons voulu donner au conseil communal une vue sur l'ensemble du concept et éclairer des points individuels. Nous investissons 20 millions d'euros, le concept est composé de plusieurs pièces de puzzle, une grande partie des dépenses étant à retrouver dans le prochain budget. Si la croissance démographique au cours des prochaines décennies devait rendre nécessaire une expansion de l'infrastructure, nous avons une certaine réserve de superficie.

En ce qui concerne le problème des garages démolis, je dois dire que nous en avons déjà discuté. Le propriétaire de la maison voisine est venu plusieurs fois à la Commune, et on ne peut donc pas nous reprocher de ne pas avoir cherché le dialogue. Lorsque nous avons été informés que les travaux ne se déroulaient pas selon les règles, nous avons réagi immédiatement et avons fait arrêter les travaux. Les analyses qui ont été faites le même jour ne correspondent pas à ce que prétend le propriétaire. À présent, il y a des réclamations, alors que notre expertise prouve que celles-ci ne sont pas du tout justifiées.

Nous avons décidé d'avoir recours au principe de l'économie circulaire pour les travaux de démolition et de séparer les différents matériaux. Bien sûr, c'est plus cher que de tout jeter dans le même conteneur. Cependant, le chantier n'a pas encore été exécuté à notre satisfaction, ce qui nous a incités à intervenir. M. Scharlé peut nous expliquer comment la situation s'est déroulée jusqu'à présent.

M. Paul SCHARLÉ (architecte communal): Les matériaux de la démolition de l'ancienne école ont été séparés, c'est aussi la raison pour laquelle ils traînent sur le chantier. Le problème est qu'ils n'ont pas été enlevés rapidement. Nous avons ensuite tenté de contacter le chef du chantier, mais il est introuvable pour le moment. Nous sommes conscients du problème, mais il n'est pas en notre pouvoir de remédier à la situation. Nous gardons un œil dessus.

Conseiller Arsène RUCKERT (LSAP): Il est urgent de sécuriser le chantier. Les grilles sont faciles à ouvrir, les matières dangereuses sont éparpillées et il y a des fossés et des trous partout.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Je note que le conseil communal est unanime pour dire que nous devons demander des explications aux responsables du chantier.

M. Paul SCHARLÉ (architecte communal): Nous allons nous en occuper dans les plus brefs délais.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Je voudrais maintenant demander au conseil communal s'il approuve ce projet avec une estimation de coût de 4,58 millions d'euros.

Approbation unanime.

3 Aménagement du centre de Clemency - 4/625/221313/17005 - Vote sur un crédit supplémentaire de 200 000€ pour l'année 2020.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Un crédit avait déjà été prévu au budget 2020, mais étant donné que les travaux ont progressé plus rapidement que prévu, nous avons besoin d'un crédit supplémentaire de 200 000 euros. Le projet ne coûtera pas plus cher, il s'agit simplement d'un transfert de crédit.

Approbation unanime.

4 Réfection du terrain de tennis à Clemency – 4/821/221311/20002 – Présentation et vote sur le projet avec devis.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): C'est aussi un projet important. En 2019, les clubs de tennis de Bascharage et de Clemency-Fingig ont fusionné. Le collège échevinal s'est réuni avec les responsables des clubs, respectivement du nouveau club, pour voir comment les infrastructures pour le tennis peuvent être optimisées. Outre la nécessité de renouveler les aires de jeux, un manque d'espace de stockage a également été constaté. Le présent projet vise à tenir compte de ces circonstances. Cependant, afin de ne pas interrompre les parties de tennis, le projet ne sera mis en œuvre qu'à l'automne

2021. Le coût est de 900 000 euros, les détails vont maintenant nous être expliqués par M. Miguel Alvares du Service technique et l'ingénieur, M. Jean-Paul Kieffer.

M. Jean-Paul KIEFFER (TR Engineering): Les terrains de tennis sont actuellement en gazon artificiel et mesurent 18,10 m x 36,46 m. Les normes internationales pour un terrain de jeu avec une zone d'écoulement sont de 18,29 m x 36,57 m, et nous tiendrons compte de ces normes pour les nouveaux terrains. La surface est enlevée, une nouvelle couche de lave est posée et l'arrosage et le drainage nécessaires sont prévus. L'éclairage est garanti grâce aux 12 nouveaux projecteurs LED montés sur les mâts existants. La clôture d'une hauteur de 3,40 m aura une ouverture de 3 m de large pour chaque terrain de jeu, afin que l'on puisse accéder au terrain avec une machine lorsque des travaux y sont à faire.

Les terrains de tennis seront en terre battue moderne avec des lignes intégrées. La surface, appelée ProClay, est aujourd'hui visible lors de certains tournois de tennis professionnel. 5 terrains de tennis au Luxembourg en ont déjà été équipés. 6 arroseurs sont utilisés pour l'arrosage.

Le coût pour le renouvellement des terrains de jeux avec arrosage, éclairage, clôture et équipement est d'environ 600 000 euros.

M. Miguel ALVARES (Service technique): Je voudrais vous donner les détails de l'agrandissement du club-house. Les nouveaux terrains nécessitent un peu plus d'espace de stockage pour stocker la terre battue. En plus, le matériel est déjà stocké dans des locaux techniques, ce qui ne répond pas aux exigences de sécurité des bâtiments publics.

L'extension prévoit de nouveaux sanitaires et un garage. Les vestiaires sont actuellement accessibles par le bar. Les nouveaux sanitaires auront une entrée séparée avec un accès par badge. Les installations sanitaires devraient également être accessibles au public lors d'occasions spéciales, par exemple lors de la kermesse annuelle.

Le contrôle du système d'éclairage est logé dans le garage. Dans l'ensemble, l'agrandissement garantira également le respect des normes de sécurité des bâtiments publics. Visuellement, l'extension s'adapte au « scoutshome » voisin et rénové.

Nous estimons les dépenses d'agrandissement du club-house à environ 300 000 euros.

Conseiller Yves CRUCHTEN (LSAP): Merci pour la présentation détaillée du projet. Je peux vous informer que les membres du club de tennis sont très satisfaits de ce projet. Ils apprécient le choix du revêtement du terrain ainsi que de l'agrandissement de leur club-house, car il manquait de l'espace.

L'association avait également exprimé le souhait d'avoir un accès avec badge au lieu des clés. Permettez-moi de vous demander s'il ne serait pas plus judicieux de supprimer les anciennes installations sanitaires qui ne sont plus utilisées et d'utiliser les locaux à d'autres fins. Cela réduirait peut-être également les coûts de maintenance.

Notre parti approuve ce projet et espère qu'avec la rénovation des installations de tennis, davantage de personnes auront à nouveau envie de pratiquer ce sport.

Conseillère Anne KIHN (déi gréng): Nous soutenons également ce projet et sommes heureux que la vie associative ne soit pas centralisée à Bascharage, mais que les clubs aient également leur lieu d'activité à Clemency. Je ne suis pas une experte du tennis, alors je me permets de demander dans quelle mesure un système d'arrosage est nécessaire et comment il fonctionne.

Conseiller Arsène RUCKERT (LSAP): Je voudrais également vous remercier pour l'introduction et saluer expressément l'agrandissement du club-house. Je trouve les nouvelles installations sanitaires, également ouvertes au public à certaines occasions, particulièrement importantes. Cela résout un problème majeur auquel nous étions confrontés depuis longtemps.

M. Miguel ALVARES (Service technique): Le système de badges réglementera également l'accès aux terrains de jeu. En ce qui concerne les anciens vestiaires, je dois dire que nous ne savons pas s'ils étaient encore nécessaires. Nous pourrions les enlever ultérieurement.

M. Jean-Paul KIEFFER (TR Engineering): L'arrosage est essentiel pour les terrains de jeux, car sinon la surface deviendrait très poussiéreuse. Le système ne fonctionne que lorsque le terrain est en cours d'utilisation. Un capteur de pluie garantira qu'il ne fonctionne que lorsque c'est nécessaire. Nous avons installé le système en même temps, car il serait plus coûteux à installer par la suite.

Échevin Frank PIRROTTE (CSV): Ce projet n'est pas seulement une bonne chose pour Clemency, mais pour le tennis dans toute la Commune. La tornade de l'année dernière a détruit le terrain de tennis de Bascharage et nous avons dû envisager de le réparer. La fusion des deux clubs de tennis a facilité notre décision et nous a permis de nous concentrer sur le renouvellement des installations de Clemency et de les adapter aux besoins réels. Nous espérons que ce projet donnera un certain élan au tennis.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Lorsque les communes ont fusionné il y a dix ans, de nombreux citoyens de Clemency craignaient que la vie associative ne se déroule qu'à Bascharage. Cet emplacement est le meilleur exemple que ce n'est pas le cas. Le tennis et les scouts sont basés à Clemency. Il y a aussi le fantastique terrain de jeux, le terrain multisports et le restaurant rénové dans l'ancien bâtiment de la Gare. La vie publique a donc également lieu à Clemency.

La remarque de M. Ruckert est correcte. Nous avons toujours dû utiliser des installations sanitaires mobiles pour des manifestations plus importantes. Cela ne sera plus nécessaire. Bien que les installations soient principalement disponibles pour le club de tennis, elles peuvent également être rendues accessibles au public si le besoin s'en fait sentir.

Approbaton unanime.

5 Esch 2022 – Participation de la commune de Käerjeng - Présentation des projets avec devis pour les années 2020 et 2021, et décision de charger le collège des bourgmestre et échevins de l'organisation des projets.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Pour la participation de la commune de Käerjeng à «Esch 2022», nous avons fait appel à un expert en la personne de M. Jean Reitz qui nous a déjà soutenus dans d'autres projets culturels. M. Reitz prendra en charge la coordination entre les différents acteurs.

Les communes participantes se sont vu attribuer chacune un mois pour présenter leurs projets dans le cadre de «Esch 2022». La commune de Käerjeng s'est vue attribuer le mois de février.

La pandémie du Covid-19, toujours d'actualité, ne facilite pas l'organisation. Récemment, les bourgmestres des communes du sud se sont réunis et ont décidé que les responsables de « Esch 2022 » se concertent avec les deux premières communes, Käerjeng et Pétange, pour discuter de la façon dont l'organisation pourrait être prévue sous une forme réduite à cause de la pandémie. On prévoit de se donner le temps jusqu'en mars pour évaluer la situation. Les festivités de cette année, prévues dans le cadre de la « Capitale de la culture », ont été pour la plupart victimes de la pandémie du Covid-19, et l'exécution en 2021 a déjà été reportée d'un an. Il se peut donc que les projets, tels que présentés aujourd'hui, doivent encore être réorganisés par la suite.

Comme nos projets doivent être prêts en février 2022, la majorité des dépenses seront effectuées en 2021. Par conséquent, il faut se donner les moyens financiers.

Comme chacun le sait, l'un des projets dans le cadre de «Esch 2022» est le gîte dans l'école de Linger. Il existe également un certain nombre de projets transversaux, comme une initiative conjointe « vélo ». En outre, il y aura un certain chevauchement avec le projet de l'UNESCO «man and biosphere ».

Enfin, je voudrais dire qu'il était important pour nous d'assurer une certaine durabilité en donnant aux projets un caractère à plus long terme.

M. Reitz va maintenant nous présenter les projets individuels.

M. Jean REITZ (Coordinateur culturel): «Esch 2022» ne concerne pas seulement la culture en soi, mais aussi le fait de mettre la culture dans un contexte, par exemple dans l'espace public. C'est aussi une question d'inclusion sociale, de culture pour tous. Le programme de la commune de Käerjeng se déroule du 22 février au 22 mars 2022. C'est la période dans laquelle tombe le weekend du carnaval, suivi de la Fête des brandons avec la présentation des sculptures de feu. Le thème attribué à Käerjeng s'appelle « Brasserie ». Trois grands projets retenus par «Esch 2022» se retrouvent dans notre calendrier d'événements: le «Salon des saveurs», le «Festival du feu» et «the place to be (er)».

Du 18 au 20 mars 2022, nous organisons le «Salon des saveurs», un projet en collaboration avec le «Naturpark Our», dans le but de présenter les producteurs locaux et régionaux et leur gamme de produits. Un concours de confiserie sera également lancé, dans le but de créer un nouveau dessert à base de produits locaux. Une enquête LISER a pour but de définir les attentes des citoyens vis-à-vis des produits locaux, des

workshops et ateliers permettront de donner des informations et de sensibiliser. Outre le «Naturpark Our » et la commune de Käerjeng, le syndicat ProSud, la brasserie Bofferding, des parcs naturels de la Grande Région et d'autres régions d'Europe et des restaurateurs de la Commune agissent en tant que partenaires. Le coût est d'environ 920 000 euros, le subside devant s'élever à près de 210 000 euros.

Le «Festival du feu» aura lieu les 5 et 6 mars, il s'agit du weekend traditionnel «Buergbrennen». La Commune reçoit pour ce festival le soutien de la sculptrice Florence Hoffmann, des associations «Féngiger Jugend» et du «Club des jeunes Kauzekäpp» et des pompiers. C'est une tradition luxembourgeoise bien connue, mais il existe des traditions similaires en Europe qui seront également présentées. En plus des bûchers de Clemency et de Fingig, qui seront enflammés à Fingig, des sculptures de feu pourront être admirées. Pour ce weekend, nous prévoyons des dépenses de 272 365 euros, dont la commune apportera une contribution de 111 825 euros.

Le troisième projet a été soumis par la Brasserie Bofferding. Malheureusement, le musée de la brasserie prévu ne sera pas terminé à temps. Néanmoins, l'entreprise Bofferding participera au projet «the place to be (er)». Des concerts auront lieu à cette occasion et l'hôtel, actuellement encore en construction, et une microbrasserie seront ouverts. La « Journée internationale de la bière » sera célébrée le 7 août et une « Journée pour les élus » sera également organisée. Il est encore difficile de prévoir un budget total pour ce projet, mais nous estimons une contribution de la Commune à hauteur de 100 000 euros.

Au total, nous estimons une participation maximale de l'administration communale de Käerjeng à 506 000 euros pour les années 2021 et 2022, le montant final pouvant encore diminuer en fonction du sponsoring.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Je remercie M. Reitz pour la présentation détaillée, ainsi que nos agents du Service relations publiques pour le travail qui a déjà été fait dans l'organisation de ces festivités. Notre budget est à une échelle comparable à celle des expositions sur la «Gëlle Fra» ou la Première Guerre mondiale. Je voudrais souligner que l'estimation de 506 000 euros correspond au pire des scénarios, et que nous espérons pouvoir susciter l'intérêt de quelques sponsors supplémentaires.

Nous comptons également sur la coopération de nos associations et commissions.

Conseiller Yves CRUCHTEN (LSAP): Nous sommes ravis que la commune de Käerjeng puisse participer à «Esch Capitale de la Culture 2022». Il devrait être clair pour

tout le monde que ceci implique certains coûts. Aujourd'hui, nous votons sur une contribution maximale de 506 000 euros, qui aura plutôt tendance à diminuer si le montant estimé du sponsoring est plus élevé que prévu. Nous apprécions le fait que nos classes scolaires soient impliquées dans certains projets.

Conseillère Anne KIHN (déi gréng): Trois projets extrêmement intéressants nous ont été présentés. Nous apprécions particulièrement le fait que les festivités aient lieu dans toutes les localités de la Commune et que les associations et commissions puissent collaborer. Bien entendu, nous soutenons la durabilité des projets. Concernant le « Salon des saveurs », je voudrais demander si le ministère de l'Agriculture pourrait éventuellement être associé au projet.

M. Jean REITZ (coordinateur culturel): Les responsables du «Naturpark Our» recherchent les partenaires. Je crois fermement que le ministère de l'Agriculture, le ministère de l'Intérieur et le ministère du Tourisme peuvent être associés en tant que partenaires d'une manière ou d'une autre.

Conseiller Arsène RUCKERT (LSAP): Ai-je bien compris que les «Buergbrennen» auront lieu en un seul lieu en 2022?

M. Jean REITZ (coordinateur culturel): L'emplacement habituel du château de Clemency n'est pas adapté à une foule importante. Par conséquent, après consultation des organisateurs de Clemency, nous avons envisagé d'enflammer les bûchers de Clemency le samedi à Fingig, et ceux de Fingig le dimanche, également à Fingig.

Conseillère Anne KIHN (déi gréng): Y a-t-il des subventions de la part des ministères?

M. Jean REITZ (Coordinateur culturel): Les contributions de ProSud et du « Naturpark Our» sont déjà dans une certaine mesure subventionnées par les ministères.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): L'État a déjà contribué à raison d'environ 30 millions d'euros à l'organisation de «Esch 2022».

Approbaton unanime.

6 Règlements temporaires de la circulation, édictés par le conseil communal.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Deux règlements de la circulation doivent être approuvés par le conseil communal.

Approbation unanime.

7 Règlements temporaires de la circulation, édictés par le collège des bourgmestre et échevins.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Au total, 11 règlements de la circulation, qui ont été édictés par le collège échevinal, doivent être confirmés par le conseil communal.

Approbation unanime.

8 Questions et réponses.

Conseiller Arsène RUCKERT (LSAP): Lors de la séance précédente, j'ai demandé une expertise sur l'arbre récemment abattu à Clemency. Cependant, je n'ai reçu qu'un exemplaire du magazine de l'année 2014. Serait-il possible d'avoir l'expertise détaillée et l'autorisation du ministère de l'Environnement?

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): En fait, cet article publié en 2014 contient tout ce qu'il y a à savoir sur ce sujet. Cependant, nous mettrons également ces documents à la disposition de M. Ruckert.

Conseillère Monique THIRY-DE BERNARDI (LSAP): Dans la rue Basse à Clemency, une entreprise a stocké beaucoup de matériel devant son immeuble, ce qui cause un grand désagrément à de nombreux habitants. La Commune ne peut-elle pas intervenir?

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Cette préoccupation a également été adressée au collège échevinal. La police et nos agents municipaux étaient sur place et ont fait ce qui est légalement possible. Il faut savoir qu'il s'agit d'une propriété privée, ce qui limite notre moyen d'intervention. Néanmoins, l'entreprise a accepté de retirer le matériel devant la maison.

Conseiller Joseph HAMES (CSV): La Commune avait fait un sondage auprès des habitants de la rue des Prés à Bascharage, concernant la circulation dans cette rue. Y a-t-il déjà un résultat de ce sondage?

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Le collège échevinal n'a pas encore vu le résultat. Nous informerons prochainement le conseil communal du résultat.

Fin de la séance à 11h40.